



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité :
Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 14 décembre 2021
Qe-2021/2

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

*M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06.
Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M.
BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.*

Excusés :

Question du groupe Renouveau Bordeaux proposée par Anne Fahmy au sujet de la mise en place des boîtes aux lettres de l'association Les Papillons à Bordeaux

Madame Anne FAHMY, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En avril 2021, nous vous avons interpellés pour vous présenter l'association Les Papillons et soutenir leur action qui vise à lutter contre toutes les maltraitances faites aux enfants, en déployant des « boîtes aux lettres Papillons » dans les écoles, les structures péri-scolaires et/ou extra scolaires, les infrastructures sportives des villes, pour permettre aux enfants de libérer leur parole sur les maltraitances dont ils sont victimes.

Tous les ans, c'est au moins 165 000 enfants qui sont victimes de violences sexuelles. Pour contrer ces chiffres terribles, l'association Les Papillons en installant ses boîtes aux lettres, en formant à la détection de toutes les maltraitances (y compris le harcèlement) et au recueil de la parole des enfants, permet de devenir un acteur impliqué et efficace de la protection de l'enfance.

En novembre pas moins de 45 mairies ont ainsi donné leur accord pour participer au nouveau dispositif proposé aux municipalités, parce qu'il donne tous les outils pour aider les enfants et faire de cette priorité une réalité tant dans les projets sportifs que les projets éducatifs des villes.

S'agissant des autres associations telle Colosse aux pieds d'argile : leurs actions de sensibilisation et de suivi psychologique s'imbriquent parfaitement dans le dispositif de recueil de la parole de l'enfant de l'association Les Papillons qui est aussi partenaire du Ministère des sports. Ce travail collaboratif porte déjà ses fruits au CREPS de Bordeaux où des boîtes aux lettres ont été installées en septembre et recueillent déjà des mots.

L'urgence est là, nul ne doit reculer devant la possibilité qui nous est donnée d'être acteur de la protection de nos enfants. Après un premier contact positif avec cette association, rien n'a été entrepris de votre part -même pour une campagne de sensibilisation par affichage- et les messages de Laurent Boyet, le président, restent sans réponse.

Pourquoi ne pas avoir donné suite ? L'installation de 14 boîtes aux lettres représente un budget d'environ 1500 euros. **Pourquoi ne pas en installer dans des installations sportives municipales à titre expérimental ?**

Vous avez entre vos mains un outil simple et efficace. Nous ne pouvons plus détourner le regard, mais au contraire s'engager et agir. **Pouvez-vous nous confirmer que vous allez déployer le dispositif des boîtes aux lettres de l'association Les Papillons à Bordeaux ?**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne FAHMY